

01 Février 1935

Les dépêches de Caiffa et le Monopole

Nous avons déjà défini notre attitude vis-à-vis du Monopole des Tabacs : nous avons dit que s'il remplissait les dix conditions que nous avons exposées un Monopole n'était pas nécessairement antinational. C'est dire que nous n'avons plus aujourd'hui à revenir sur une question qui, du reste, a été tranchée.

Mais ce qui mérite beaucoup d'attention, c'est, dans les milieux les plus divers, le retentissement récent et reconnaissons-le, inattendu, de cette question du Monopole.

De ce retentissement, nous tirerons avant tout un argument en faveur d'une idée qui nous est chère : la nécessité pour le Mandat de ménager l'amour-propre national et de tenir compte du sentiment libanais. Dans ce cas précis, cela consistait à faire discuter par la Chambre libanaise le projet du Monopole.

On ne l'a pas fait et les événements actuels prouvent assez qu'on dû le faire.

Nous n'avons aucun lien de parenté avec le concessionnaire éventuel ; notre conduite ne nous est pas plus dictée par le désir d'obtenir la régie du Monopole que par le dépit d'en être évincés. Nous n'avons pas un stock de tombac en douane et nous n'attendons d'un régime des Tabacs ni Mérite Libanais, ni jetons de présence. Nous n'avons d'autres buts que la défense de la dignité et des intérêts du Liban.

Notre attitude est logique et de bonne foi. Nous n'avons pas été embarrassés pour dire ce que nous pensions du Monopole des pèlerins. Nous ne nous en sentons que plus autorisés et plus libres aujourd'hui pour affirmer que les intérêts libanais ont été honorablement défendus dans le Monopole des Tabacs et pour reconnaître que le Cahier des Charges de ce Monopole, s'il ne contient pas de conditions idéales, en contient de très raisonnables.

C'est précisément pour cette raison que nous ne comprenons pas que le projet n'en ait pas été soumis à la Chambre : on eut empêché ainsi bien les contestations et bien des dépêchés.

On savait que S.B. le Patriarche maronite s'était déclaré contre le Monopole. On savait que les nationalistes syriens n'étaient pas davantage favorables à ce projet. On a sur par la suite que certains députés syriens d'étaient rendus en délégation à Bkerké et qu'ils avaient eu avec sa Béatitudo d'importants entretiens. Les choses semblaient devoir en rester là quand brusquement, hier, la presse de langue arabe a publié les textes des dépêches envoyées de Caiffa (l'importance de ce détail n'échappera pas à nos lecteurs) par le Patriarche maronite et par le Bloc Nationaliste au ministère des Affaires étrangères de Paris.

Nous avons publié le premier de ces textes. Il n'est nul besoin de marquer quelle est la solennité, la fermeté, voire la violence avec laquelle s'est exprimée Sa béatitudo. Quand on considère que la décision d'un tel acte, venant d'une telle personnalité a dû être longuement méditée, cette dépêche prend une valeur que nous n'exagérons certainement pas. Quand l'on considère, en plus, qu'en cette circonstance, une des plus hautes autorités spirituelles du Liban se rencontre en tous les points, et de concert, avec le parti politique le plus puissant, le plus avancé et

le plus décidé de Syrie ; qu'au total, ces dépêches représentent sinon engagent la grande majorité des habitants du territoire sous Mandat, on ne peut s'empêcher de souligner l'exceptionnelle importance des dépêches de Caiffa.